Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU BAS-RHIN

Communiqué de presse

Strasbourg,
le 20 novembre 2018

SUITES DE LA MOBILISATION DU SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018 DANS LE BAS-RHIN POINT DE SITUATION DU 20 NOVEMBRE EN FIN DE JOURNÉE

Suite à la mobilisation de samedi dernier, **des perturbations continuent de subsister ce mardi 20 novembre sur les routes et autoroutes du Bas-Rhin**, essentiellement sous forme de barrages filtrants.

À 19h, des **barrages filtrants** étaient encore en cours :

- à Roppenheim, au rond point de la RD 4
- à Rothau, au rond point de la RD 1420
- à Wasselonne au rond point de la RD 1004
- à Châtenois, au rond-point de la RN 59 et de la RD 424
- à Schwindratzheim, à la barrière de péage dans les deux sens de circulation
- à Drulingen, au rond point de la RD 1061 vers l'accès à la barrière de péage
- à Wissembourg, sur la RD 263 à la frontière allemande
- à Monswiller, sur la RD 1061 vers l'accès à la barrière de péage

Les barrages filtrants se reconstituent globalement sur les mêmes lieux qu'hier. **Aucun nouvel accident** n'est à déplorer depuis dimanche. Les gendarmes sont intervenus pour interrompre le barrage filtrant de Dorlisheim. L'intervention s'est passée dans le calme.

Les informations sur les rassemblements sont régulièrement mises en ligne sur le **site internet de la préfecture du Bas-Rhin** dans la rubrique « Suites de la mobilisation du 17 novembre ».

Le droit de manifester, droit fondamental protégé par la loi, doit être concilié avec les autres libertés et le respect de l'ordre public.

Le préfet du Bas-Rhin rappelle que les règles de sécurité routière doivent être respectées et que circulation des véhicules de sécurité, de secours et des professionnels de santé doit être impérativement assurée.

Service de la communication interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 **Facebook** : Préfet de la région Grand Est

Les participants aux barrages filtrants sont invités à faire preuve de responsabilité et à redoubler de prudence dans leurs actions pour éviter tout incident, en particulier en cas de situation météorologique particulière (chutes de neige). **La sécurité des manifestants et des usagers de la route doit rester une priorité absolue.**

Les automobilistes sont invités à suivre l'état de la circulation, à adapter leur vitesse, à respecter les distances de sécurité et à signaler leur présence par l'utilisation des feux de détresse en fin de ralentissement.

Le préfet renouvelle ses remerciements à l'ensemble des services de l'État, en particulier aux services de sécurité et de secours, qui sont mobilisés pour la sécurité de tous.

Contact presse

Anne-Laure MOSBRUCKER

Tél. : 07 72 34 91 14
Mail : anne-laure.mosbrucker@bas-rhin.gouv.fr